

REGIE VIENNE NUMERIQUE

DELIBERATION du CONSEIL d'ADMINISTRATION N°2025-09

Séance du 27/03/2025

ACTIVITES DU DIRECTEUR SUR LA PERIODE DU 1er SEPTEMBRE 2024 AU 20 MARS 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 27/03/2025, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe,

Après en avoir délibéré et voté,

DECIDE :

- de prendre acte de l'activité du Directeur de Vienne Numérique, telle que présentée dans le rapport joint.

ADOPTÉ

La Présidente,

Séverine Saint-Pé